



Wallonie

MONT-SAINT-GUIBERT

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Bruno MASSET demeurant Rue Saint-Lambert 35 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert.

Le terrain concerné est situé rue de Corbais, 43 à 1435 Mont-Saint-Guibert et cadastré division 3, section A n° 12P19.

Le projet est de type : Transformation d'une habitation unifamiliale en 4 appartements

Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du 25/08/2017 au 11/09/2017 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h excepté le jeudi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h à 19h à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Service Urbanisme, Grand 'Rue 39, 1435 Mont-Saint-Guibert :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, dont le bureau se trouve au 1er étage de la Maison communale.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : MONT-SAINT-GUIBERT, Grand 'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mont-saint-guibert.be;